

PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2021 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE MATERNELLE ET DE L'ECOLE COMMUNALE PRIMAIRE DE BLOCRY

Présents :

Madame Annie Leclef-Galban, Echevine de l'Enseignement,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Sylvie Guillaume, Directrice mat,
Madame Sylvie Daveloose, Directrice prim,
Représentants du Pouvoir organisateur

Madame Isabelle Royer, Enseignante maternelle, membre effectif,
Madame Sophie Vanderborgh, Enseignante maternelle, membre effectif,
Madame Aurélie Bruyère, Enseignante maternelle, membre suppléant,
Madame Christel Minet, Puéricultrice, membre suppléant,
Madame Loriane Folie, Enseignante primaire, membre effectif,
Madame Laura Coquette, Enseignante primaire, membre effectif,
Madame Géraldine Hermans, Enseignante primaire, membre suppléant,
Madame Megan Carlier, Enseignante primaire, membre suppléant,
Représentants du personnel d'éducation

Madame Anne Château, membre effectif,
Madame Valérie Dufour, membre effectif,
Madame Nathalie Gille, membre effectif,
Monsieur Damien Foucher, membre suppléant,
Madame Sandrine de Brabant, membre suppléant,
Madame Patricia Vincent, membre suppléant,
Représentants des parents

Madame Alessandra Vitale,
Représentante de l'environnement de l'établissement

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
2. Information sur le capital-périodes
3. Bilan : de mars 2020 à la rentrée scolaire 2021-2022
4. Information sur le fonctionnement de l'association des parents : rapport d'activités et bilan financier
5. Divers à l'initiative des parents

Mesdames Leclef-Galban et Vander Sande souhaitent la bienvenue à chacun à cette réunion du Conseil de participation et proposent de procéder à un bref tour de présentation.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 10 février 2020 du Conseil de participation commun des écoles communales n'avait appelé aucun commentaire suite à son envoi. Il est approuvé sans modification à l'unanimité.

2. Information sur le capital-périodes

En maternelle, avec 115 élèves « physiques », soit 4 de moins qu'au 30 septembre 2020, l'école dispose à partir du 1^{er} octobre de 6 emplois et demi, ainsi que de 5 périodes d'apprentissage de la langue française à destination des primo-arrivant. Elle compte également toujours les services d'une puéricultrice ainsi que 12 périodes de psychomotricité, afin d'offrir deux périodes de cours hebdomadaires à chaque classe.

En primaire, l'école comptait 268 élèves « physique » au 30 septembre, soit 15 de plus qu'en septembre 2020. Sans augmentation ou diminution de 5% de la population primaire totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier et 12 classes ont pu être organisées. En matière de soutien, l'école dispose de 24 périodes DASPA (dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo arrivants), de 11

périodes de FLA (français langue d'apprentissage) et de 12 périodes à destination des élèves primo-arrivants. Un soutien de 13 périodes a également été exceptionnellement mis en place du 1^{er} septembre au 31 décembre suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Enfin, 12 périodes (10 pro-méritées + 2 fonds propres) sont consacrées à l'organisation de cours de langue anglaise et néerlandaise dès la 3^{ème} primaire.

Madame Dufour demande une précision concernant le cours de langue. Madame Daveloose explique qu'en fin de 2^e année primaire, les parents effectuent un choix de seconde langue entre le néerlandais et l'anglais, cours dans lequel l'élève sera ensuite engagé de la 3^e à la 6^e primaire, de manière à assurer une continuité d'apprentissage. Généralement, le choix du cours est assez équilibré, avec certaines années, un nombre plus élevé de choix pour l'anglais.

Par ailleurs, Madame Daveloose souhaite préciser que le nombre d'élèves a légèrement diminué depuis le 30 septembre, puisque la section primaire en comptabilise aujourd'hui 253. La forte augmentation d'élèves à la rentrée était liée à l'arrivée d'un groupe de gens du voyage qui a quitté l'école dans le courant du mois d'octobre.

3. Bilan : de mars 2020 à la rentrée scolaire 2021-2022

Madame Daveloose commence le bilan par un récapitulatif des périodes traversées par les deux implantations durant la crise sanitaire et du déroulement de l'année scolaire 2020-2021 :

Durant la période de confinement qui s'est déroulé du 16 mars au 15 mai, les équipes se sont mobilisées pour assurer l'accueil des enfants du personnel de première ligne (personnel de soin et de sécurité) organisé en « bulles de contacts » au sein des écoles. Cet accueil était assuré par le personnel enseignant et accueillant, selon un planning en tournantes. La totalité de l'équipe s'est portée volontaire pour accueillir les élèves et seuls les membres du personnel à la santé fragile ou ceux de plus de 59 ans ont été écartés de cet encadrement.

Durant le mois de mars, pour l'ensemble des 9 implantations communales, le service spécial d'accueil a encadré entre 7 et 44 élèves par jour.

L'accueil s'est ensuite poursuivi durant les vacances de printemps suite à la décision du Conseil National de Sécurité d'annuler toutes les activités de vacances collectives. C'est dans ce contexte que le personnel scolaire et extrascolaire volontaire a poursuivi la prise en charge de l'encadrement des enfants du personnel de première ligne, selon la même organisation que précédemment. C'est ainsi qu'entre 2 et 11 élèves ont été accueilli chaque jour dans l'ensemble des implantations scolaires communales durant les deux semaines de congé.

Outre le service d'accueil, les équipes se sont rapidement attelées au suivi pédagogique des élèves à distance. Une multitude de modes de communication ont ainsi dû rapidement se mettre en place afin de conserver le contact avec les élèves et leurs familles :

- échanges collectifs par visioconférences,
- propositions d'exercices, défis, conférences, vidéos, présentation d'activités par les enfants, présentation de travaux de recherche via des plateformes en ligne,
- livrets d'activités distribués dans les boîtes aux lettres,
- appels téléphoniques et contacts par mail,
- permanences à l'école pour donner ou reprendre les activités proposées.

Les difficultés rencontrées par les équipes pédagogiques durant cette période de confinement ont été nombreuses, étant donné le caractère inédit de la situation tant pour l'institution scolaire que pour les familles et la société en général.

Ainsi, les équipes ont pu témoigner des difficultés et freins suivants :

- avoir et maintenir des contacts avec tous les élèves ;
- satisfaire les demandes des parents, certains voulant plus et d'autres moins d'activités ;
- se renouveler chaque semaine afin de proposer des activités et matières variées ;
- ne pas se laisser envahir par les contacts très réguliers avec certaines familles et pour d'autres, chercher continuellement à maintenir le contact ;
- dépasser ou solutionner le manque d'outils de certains enfants ;
- savoir les enfants livrés à eux-mêmes car les parents étaient eux-mêmes en télétravail ;
- trouver un équilibre personnel, malgré l'absence d'horaire et la difficulté de « couper » ;
- s'adapter aux différentes phases de confinement, aux informations reçues souvent tard ;
- plonger tête baissée dans le numérique : chacun-e a dû apprendre, seul-e, sur le tas, avec les moyens du bord ;
- innover, imaginer de nouvelles pratiques pédagogiques.

Les cours en présentiel ont finalement repris progressivement à partir du 18 mai pour les classes de 6^e année primaire, à partir du 25 mai pour les classes de 1^{ère} et 2^e années primaires, à partir du 2 juin pour les classes maternelles et finalement, pour tous les élèves du fondamental à partir du 8 juin. Cette reprise s'est déroulée dans des conditions sanitaires strictes tant au niveau de l'usage des locaux, que du respect des bulles de contacts et de l'importante limitation des festivités de fin d'année scolaire.

Dès la reprise des cours en présentiel au mois de juin, les équipes pédagogiques ont souhaité mettre l'accent sur les projets liés à la culture et à l'expression de soi, ainsi qu'à l'environnement et à la biodiversité, tant les besoins s'exprimaient de la part des élèves et des équipes à ces niveaux, suite au confinement vécu au printemps. C'est ainsi que 3 appels à projets en matière de biodiversité et 3 appels à projets en matière de culture ont été remportés par les écoles, obtenant ainsi des subsides pour l'organisation de divers projets dans ces secteurs durant l'année scolaire 2020-2021.

A la rentrée 2020-2021, les contraintes liées à la crise sanitaire se sont maintenues. Notre équipe se met au travail afin d'élaborer les stratégies Covid demandées par la FWB. Au programme, la lutte contre le décrochage scolaire et l'hybridation des apprentissages. Soutenue par Valérie Wilmet, l'animatrice numérique de la Ville, nos enseignantes ont développé des espaces numériques de travail. Les enfants y travaillent de manière asynchrone à l'école durant les moments de travail individuel mais aussi en dehors. On y trouve : le journal de classe modèle, des albums, des réalisations d'enfants, des tutos réalisés par la classe, des défis, des exercices d'entraînement, ... c'est ce projet qui a été primé au Prix Reine Paola pour un enseignement d'excellence. Pour lutter contre la fracture numérique, M Ouahib, papa d'élèves, reconditionne des ordinateurs pour permettre à toutes nos familles d'être équipées.

C'est à la rentrée aussi que nous avons accueilli Pascal Borremans, éducateur, au sein de notre équipe. Ses missions sont multiples et apportent beaucoup à l'ensemble de notre communauté scolaire :

- assurer la surveillance des enfants durant les récréations,
- aider les enfants à résoudre les conflits interpersonnels,
- extraire du groupe un enfant en souffrance ou en crise,
- proposer des travaux réflexifs et des réparations pour les enfants qui transgressent les règles de l'école,
- coanimer le conseil d'école avec la direction,
- cogérer notre étude et soutenir les enfants dans la réalisation de leurs devoirs,
- faciliter la mise en œuvre du programme Kiva,...

Actuellement, il se forme avec Mme Géraldine auprès de l'Université de Paix pour obtenir le brevet « Gestion de conflits chez les enfants ».

Tout l'hiver, nous maintenons les contraintes sanitaires en ce qui concerne :

- les sorties extra-muros : interdiction d'organiser des sorties et classes de dépaysement, à l'exception des sorties courtes et en plein air dans le quartier de l'école (promenades),
- les repas scolaires en primaires : interdiction d'organiser les repas chauds collectifs, chaque élève pouvant uniquement prendre son pique-nique et le manger au sein du groupe-classe.

Concernant les repas scolaires, le fournisseur TCO Services a rapidement proposé la mise en place d'une alternative aux repas chauds en fournissant des lunchbox froides en portions individuelles, sur inscription.

Dès le mois de mars, les mesures sanitaires ont progressivement commencé à s'assouplir avec la reprise des activités extra-muros à certaines conditions, la reprise des repas chauds et la possibilité laissée aux adultes de se réunir dans les situations où le distanciel n'était pas envisageable.

Nous avons pu débiter le programme Kiva, programme de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement auquel toute l'équipe s'est engagée. Ce programme développé par l'Université de Turku en Finlande outille et forme les équipes éducatives à la gestion du harcèlement en milieu scolaire. Durant 2 ans, les enseignants et surveillants sont formés à cette problématique par les animateurs de l'Université de Paix. Une soirée d'information destinée aux parents sera organisée cette année-ci.

Le déploiement de la vaccination ainsi que le retour du beau temps ont permis aux classes de vivre une fin d'année dans des conditions de plus en plus assouplies, même si les festivités de fin d'année scolaire n'ont pu s'organiser comme habituellement.

À la rentrée de septembre, le rythme scolaire a repris une allure plus « normale » et le retour à l'école a pu se dérouler en code vert. La seule restriction qui s'est maintenue concerne la gestion des arrivées et sorties d'écoles, afin d'éviter l'affluence de parents dans les bâtiments. C'est pourquoi la plupart des écoles ont conservé l'organisation de l'année scolaire 2020-2021, invitant les parents à déposer leurs enfants à l'entrée de la cour, à l'exception des petites classes de maternelle.

Actuellement, les écoles traversent un automne contrasté, entre retour à la normale dans les activités pédagogiques organisées et gestion des cas de COVID. Ce travail de tracing, assuré en collaboration étroite

avec le service PSE (Promotion de la santé à l'école), demande beaucoup d'énergie aux équipes pédagogiques. Celles-ci sont également fortement sollicitées par l'élaboration des plans de pilotage, prévue initialement à la rentrée 2020 et postposée d'un an suite à la crise sanitaire. Des journées pédagogiques ont ainsi été organisées dès le mois de septembre dans le but de mettre les équipes éducatives au travail sur le plan. Les directions sont accompagnées par le CECP pour la préparation de ces journées de travail collaboratif. Les plans de pilotage se clôtureront au début du printemps 2022, par le processus de validation comprenant l'avis du Conseil de participation, l'avis de la Commission paritaire locale et l'avis du Conseil communal.

Les représentants des parents remercient les équipes pour l'impressionnant travail effectué durant la véritable « tempête » qu'a été cette crise sanitaire. Retracer les différentes étapes par lesquelles l'école est passée rappelle combien l'équipe a assuré quotidiennement ses missions auprès des élèves.

Madame Guillaume souligne combien, malgré le climat compliqué de cette crise sanitaire, beaucoup de projets ont vu le jour malgré tout. La culture a passé les portes de l'école, à défaut de pouvoir accueillir les classes dans les salles de spectacle ou dans les musées. Elle poursuit avec la présentation d'un power point reprenant quelques exemples d'activités proposées aux classes maternelles et primaires durant l'année scolaire 2020-2021, à savoir :

- dans le domaine du français, de l'art et de la culture :
 - o Lecture interactive autour d'un livre avec une logopède du PMS
 - o Les ateliers de Madame Dominique : danse et land art
 - o Projet Halloween
 - o Invitation à écouter les histoires inventées par les élèves de 2^e année primaire
 - o Projet collectif pour l'école : réalisation de grands tableaux à imprimer sur des bâches
 - o Découverte des œuvres de Keith Haring
 - o Spectacles à l'école : Radio Paillettes, André Barbé, Déménageurs (offert par l'AP)
 - o Spectacle audiovisuel : « Le Noël enchanté de Yetou »
 - o Musée de l'eau et de la fontaine
 - o Cap Sciences en P3
 - o Classes d'eau de la P2 à la P6
 - o Fête du Carnaval
 - o Chants de Noël
- dans le domaine de l'éducation physique, du bien-être et de la santé :
 - o Fête de l'école
 - o Goûter de Noël : dégustation de cougnous et de cacao offerts par l'AP
 - o Spectacles audiovisuels avec Benoit Marenne en maternelle sur les émotions et en primaire sur le corps humain
 - o Visite du marchand de glace
 - o Journée au Bois des Rêves
 - o Joie de la neige à l'école
 - o Journée d'initiation au football au ROS
 - o Journée sportive au Centre sportif du Blocry
 - o Séances de psychomotricité
- dans le domaine des sciences humaines et de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
 - o Projet « une lettre pour un patient »
 - o Vote pour le Conseil communal des Enfants
 - o Participation à Be Wapp – engagement citoyen
- dans le domaine des mathématiques, des sciences et des techniques
 - o Espace numérique
 - o Tablettes et utilisation du sway
 - o Réalisation de gâteaux pour les oiseaux
 - o Décoration de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux
 - o Sorties au bois : bien-être et apprentissages
 - o Manipulation dans les bacs à eau
 - o Travail au potager
 - o Découverte, observations et informations sur le hanneton
 - o Observation des oiseaux à l'aide de jumelles
 - o Observation du têtard à la grenouille
 - o Travail sur le volcan
 - o Expérience de mélanges : des couleurs primaires aux couleurs secondaires
 - o Visite du camion Xperbilab

Monsieur Foucher félicite et remercie une fois encore les équipes pour ce travail.

4. Information sur le fonctionnement de l'Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier

Madame Château fait état du bilan des activités et du bilan financier de l'Association des Parents :



Budget 2020-2021 de l'AP

Aucune recettes

Dépenses

Cougous de Noël (école maternelle): € 130

Vidéo Spectacle des déménageurs : € 50

Cap Sciences (école primaire): € 500

Divers :

Remboursement du souper 2020* (€ 430)
gestion compte, cotisation FAPEO (+/- € 40)

Solde du compte :

septembre 2020 : +/- € 1.600

septembre 2021 : +/- € 450

* Remboursement des réservations pour le souper 2020, annulé pour cause de pandémie

Outre ce bilan, Madame Château précise que les traditionnelles soldes solidaires ont pu être organisées et ont permis de récolter une somme de 1500 € à peu près. Les bénéfices de ces soldes solidaires ont toujours pour but de soutenir des associations et non d'être conservés comme recette pour l'AP. Cette année, une partie du profit viendra en soutien de l'Entraide de Blocry ASBL et une autre partie permettra d'assurer la solidarité auprès des familles de l'école qui auraient besoin de soutien pour permettre à leur enfant de participer aux classes de dépaysement.

Madame Leclef-Galban remercie l'AP pour son investissement important au service des autres.

5. Divers

Les représentants des parents souhaitent rappeler les aménagements qui étaient prévus pour assurer la sécurité aux abords des écoles. Madame Leclef-Galban s'engage à assurer le suivi du dossier auprès du nouvel échevin de la mobilité et des voiries qui prendra ses fonctions après le Conseil communal du 14 décembre prochain. Les travaux avaient été entamés à l'hiver dernier et devaient se poursuivre durant l'été, toutefois, les équipes des voiries ayant été mobilisées tout l'été suite aux inondations survenues en juillet, il faudra que ces travaux soient à nouveau planifiés.

Madame Galban tient enfin à souligner le travail remarquable des directions et des équipes éducatives durant toute cette période particulière. Elle rappelle avec fierté combien le Prix Reine Paola remporté par l'équipe vient valoriser ce travail pédagogique exceptionnel. L'assemblée applaudit ! Elle clôt ensuite la séance en remerciant encore l'Association des Parents pour son investissement et se réjouit de retrouver chacun lors du prochain Conseil de participation qui aura lieu le 31 janvier sur la thématique du plan de pilotage.

Céline Vander Sande,
Secrétaire

Annie Leclef-Galban,
Présidente